Des ateliers gratuits de réparation de vélos en gares routières

Du 19 mai au 9 octobre 2026, Val Parisis met en place des ateliers gratuits de réparation de vélos au sein des gares routières de Montigny-Beauchamp, Ermont Cernay et Cormeilles-en-Parisis.

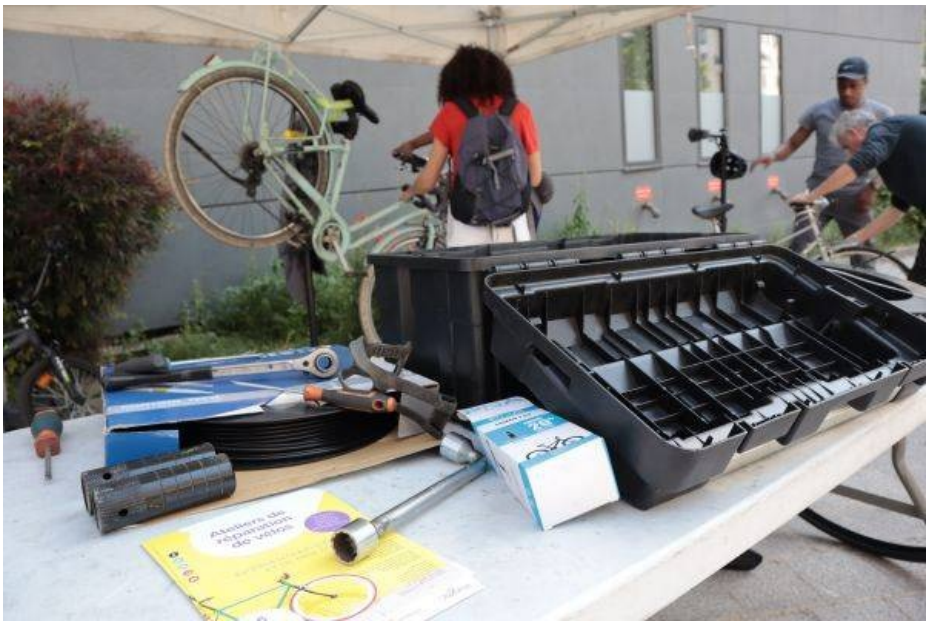

À raison de 12 ateliers de 3h pendant 2 mois, des salariés en insertion professionnelle bricoleront et règleront les vélos des particuliers pour les interventions d'entretien et de mise en sécurité basiques. Le dispositif initié par l'agglomération est proposé par le chantier d'insertion Véloservices porté par l'association La Sauvegarde 95.

Ces animations alliant transition écologique et solidarité, s'inscrivent en complémentarité des ateliers déjà proposés par la SNCF en gares de Bessancourt, Taverny, Saint-Leu-la-Forêt et Herblay-sur-Seine.

Afin d'en faire profiter un maximum de monde, ces ateliers seront positionnés sur 3 lieux :

- Place Anita Conti à Ermont, à proximité immédiate de la gare de Cernay les mardis 19 mai, 9 juin, 8 septembre et 6 octobre 2026 de 15h30 à 18h30
- Rue de Nancy, à proximité immédiate de la gare de Cormeilles-en-Parisis, les jeudis 21 mai, 11 juin, 10 septembre et 8 octobre 2026 de 15h30 à 18h30
- Avenue de la gare à Beauchamp, à proximité immédiate de la gare de Montigny-Beauchamp s les vendredis 22 mai, 12 juin, 11 septembre et 9 octobre 2026 de 15h30 à 18h30

Un plan vélo intercommunal adopté en 2019

Les deux roues ne représentant aujourd'hui que 4% des modes de transport utilisés par les actifs pour se rendre au travail. A ce jour, 116 km d'aménagements cyclables dont 75 km de pistes et bandes cyclables et 26 km de voies vertes ont été réalisés sur la communauté d'agglomération.

Le but principal du plan vélo de la communauté d'agglomération est de développer les mobilités durables et les modes alternatifs à la voiture individuelle. Val Parisis a ainsi engagé dès 2019 des pistes d'actions à travers un premier plan vélo intercommunal qui s'inscrit pleinement dans la politique globale de mobilité de Val Parisis pour favoriser des pratiques de déplacements moins polluantes, et plus largement dans la politique régionale et nationale

en faveur du recours aux modes actifs.

L'objectif est double : aboutir en 2026 à un réseau cyclable de plus de 200 km en développant des voies traversantes d'agglomération en agglomération et amener les habitants vers les pôles gares en multipliant les services pour les usagers.

Un fonds de concours accompagne et soutient désormais les villes dans leurs opérations d’aménagement sur les linéaires communaux.

La communauté investit par ailleurs directement pour l’aménagement de la Véloroute V33 le long de la Seine et de nouvelles voies vertes desservant à terme les pôles gares et le futur centre aquatique olympique intercommunal. La rénovation de l’intégralité de la chaussée Jules César est également l’occasion d’offrir une liaison est-ouest de qualité et favorable aux modes doux.

Une attention particulière et renforcée est apportée au déploiement du stationnement protégé des vélos dans les gares pour en favoriser l’accès par les modes actifs, avec un déploiement rapide dans les différentes villes. L’objectif est d’une consigne sécurisée au minimum par gare à l’horizon 2030.

Infos pratiques

12 ateliers gratuits de réparation de vélos

Contact

Accueil : 01 30 26 39 41